

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

8

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

Objet de la délibération :

AUPS – OPERATION
« CHEMIN DE LA
PEIRIERE »
PROJET DE
CONSTRUCTION NEUVE
DE 15 LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX
ET 16 LOGEMENTS EN
HABITAT INCLUSIF

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

Absents et excusés : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant
excusée.

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

La Commune d'Aups souhaite loger tous ses demandeurs de logement et c'est pourquoi, elle s'est rapprochée de sa Communauté de Communes « Les Lacs et Gorges du Verdon », de l'association MSA Service et de Var Habitat afin de proposer un projet de 15 logements sociaux et de 16 logements inclusifs sur un foncier propriété de la ville.

Dans cette logique, nous avons candidaté à un Appel à Manifestation « Aide à la vie partagée au sein d'habitats inclusifs » lancé par la Département et nous en avons été attributaires.

Le programme proposé s'inscrit dans un projet d'ensemble qui sera composé de 31 logements répartis petits collectifs en R+1 :

➤ 15 logements locatifs sociaux : La répartition par produit serait de 6 PLAI / 9 PLUS, répartis en 6 types 2, 5 types 3, 3 types 4 et 1 type 5,

➤ 16 logements en habitat inclusif : La répartition par produit serait de 6 PLAI / 10 PLUS, répartis en 8 types 1, 8 types 2.

Il est à noter que ces 16 logements seront spécialisés entre 10 logements pour « seniors » et 6 logements pour adultes souffrants d'handicap.

Une salle commune de 125 m² environ, sera également édifée afin de permettre des activités au profit des résidents de l'habitat inclusif, et également afin de permettre d'être un lieu de rencontre au profit de tous, y compris des riverains.

Cette salle sera gérée par une association dédiée au projet.

➤ Il sera également construit 32 places de stationnements en aériens.

La totalité des constructions sera réalisée par les services de Var Habitat.

Le projet, nécessite l'acquisition de deux parcelles, propriétés de la commune - domaine privé :

Commune : AUPS

Section : A

Numéros : - 295 d'une superficie de 694 m²

- 459 d'une superficie de 4.504 m²

Pour une superficie globale 5.198 m²

Ce foncier serait vendu à Var Habitat par la Commune, à l'euro symbolique.

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de : 3 790 224 € TTC.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles A 295 et 459 pour une superficie globale de 5.198 m²,
- Le lancement des études, des appels d'offres services et travaux et la signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir, nécessaires à la réalisation de l'opération, tant pour son acquisition, que pour son montage juridique.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI